



LE 14 JUILLET 2012, le conseil municipal vous convie aux festivités. Bien sûr, les amis et la famille des habitants de la commune seront les bienvenus. Le midi, un buffet froid vous sera servi, avec une participation financière. Puis, diverses activités seront proposées l'après-midi : rallye pédestre, belote et pétanque. Le soir, tout le monde se retrouvera pour la rondelle, suivie du traditionnel bal avec YMMPCP. Cette journée agréable et conviviale se terminera par le feu d'artifice ! Venez nombreux et n'oubliez pas de vous inscrire auprès de notre mairie avant le 9 juillet.

Fête de la musique

Vendredi 15 juin, dès 18 h les parents se sont installés pour voir les enfants de toutes les classes des écoles de Chauffry et Saint-Denis-Lès-Rebais chanter et danser. **La tombola organisée par les écoles a eu un franc succès, car elle a rapporté 675 euros** partagés entre les 2 coopératives scolaires. La soirée s'est poursuivie avec les groupes amateurs locaux qui attirent toujours autant de spectateurs restés jusque tard dans la nuit, malgré la pluie. Rappelons que les bénéfices de cette soirée, organisée par la Municipalité avec l'aide des bénévoles de l'Association La Joie des Enfants de Saint-Denis-lès-Rebais, des P'tits Loups de Chauffry et des parents d'élèves, sont entièrement reversés aux écoles.

Les petits trucs de Marie

Chasser les araignées : utiliser du chlore, cette odeur les incommode fortement.
Désherbant : l'eau de cuisson des pommes de terre est un désherbant efficace.
Plantes vertes : une infusion de feuilles de thé (à laisser refroidir) leur donne un petit coup de fouet.
Les boutons : quand vous achetez un vêtement, mettez une goutte de vernis à ongles incolore sur chaque bouton, le fil ne s'en ira pas.



Festival Traditions Terroirs

Si Bellot m'était conté... Cette année, nous retrouverons le dimanche 19 août 2012 à Bellot pour le traditionnel Festival Traditions Terroirs organisé par l'Office du Tourisme Brie Champagne. Le spectacle est joué par des bénévoles. Nous recherchons encore **des figurants** (répétition les mardis soir, 19 h à Bellot), **des couturières** (ateliers les mardi et vendredi à l'Office de Tourisme à Rebais), **des accessoires, des exposants et artisans...**
Renseignements, Office du Tourisme : 01.64.65.47.44



Brocante de La Joie des Enfants

Dimanche 24 juin 2012, les bénévoles de La Joie des Enfants ont organisé leur traditionnelle brocante et foire artisanale. Malgré une météo menaçante, les fidèles se sont alignés en un étalage de 140 mètres sur la pelouse détrempe de la salle des fêtes... Dans la salle, les artisans confortablement installés ont malgré tout, vu passer quelques irréductibles chineurs. La pluie, quant à elle, s'est très vite invitée à la buvette, et a donc fait fuir les plus courageux... Rendez-vous l'année prochaine sous un soleil de plomb...

Chez nos voisins saint-cyriens...

Nouveau livre de l'association TERROIRS : « **Les Vexler, une famille juive déchirée par la guerre** ». L'histoire tragique de lancu Vexler, de son épouse Fajga et de leurs quatre fillettes. Le Dr Vexler, citoyen roumain venu se former en France, s'était installé à Saint-Cyr-sur-Morin en 1936. Les époux Vexler sont arrêtés en octobre 1942 et déportés à Auschwitz. Si Fajga est gazée dès son arrivée, lancu, lui, est sélectionné pour travailler sous les ordres du tristement célèbre Dr Josef Mengele ! C'est un homme épuisé et brisé qui est libéré en mai 1945. De retour en France, il apprend la mort de ses deux filles aînées, déportées en août 1944 à Auschwitz. Resté discret sur ces années de malheur, lancu Vexler a laissé quelques témoignages pudiques, repris partiellement dans ce livre. **Saint-Denis-lès-Rebais et le hameau des Pleux y sont évoqués... Sa population et son maire de l'époque ayant joué un rôle courageux et déterminant sur le destin des personnes pourchassées pour leurs origines juives.**
Prix : 12 €. Pour commander : 01 60 22 60 38.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés...
Monsieur **Jean-Noël Potier**, survenu le 27 mai 2012.
Monsieur **Jean-Marc Léonelli** survenu à Corté, (Corse) le 26 juin 2012. M. Léonelli est bien connu des habitants de la commune, y ayant résidé de nombreuses années.

Rappel des permanences de la mairie : Lundi de 9h30 à 11h30 • Mardi et Vendredi, de 16h à 18h.



BULLETIN MUNICIPAL

Jun
2012
n° 68

Informations municipales de la commune de Saint-Denis-lès-Rebais - 77510. Tél. : 01.64.04.52.37



Saint-Denis-lès-Rebais est endeuillé, Jean-Noël POTIER nous a quittés le 27 mai 2012. Élu municipal actif et engagé, à l'écoute de tous, il œuvrait sans relâche au sein de l'équipe communale. Curieux, enthousiaste et doué d'une grande culture, il vivait pour ses passions : ses quatre enfants Marion, Vincent, Sophie et Romain, ses amis, sa famille. Il était toujours tourné vers les autres et aimait partager avec chacun son goût pour la musique, ses hobbies comme le football, les bandes dessinées ou les réseaux sociaux. Très éprouvé par la disparition de son épouse Marie-Line emportée par la maladie en 2004, il prenait une part active dans l'organisation et le déroulement de l'édition annuelle à Saint-Denis-lès-Rebais de la manifestation de lutte contre le cancer « Courir pour Curie, courir pour la vie ». Très proche de ses enfants, il suivait leur parcours et les encourageait. Il soutenait Romain dans sa carrière musicale, l'accompagnant dans ses concerts en spectateur conquis et admiratif. Lors de la fête de la musique le 15 juin dernier à l'école des Aljards, de nombreux hommages lui ont été rendus et Romain et son groupe « Morning Son » ont joué en son honneur. Josette PARISOT et son conseil municipal regrettent ce collègue et ami précieux et adressent un affectueux message à ses enfants et sa famille.





Dans la commune et les alentours...

La commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 2012, Madame la Maire, son conseil municipal, les anciens combattants, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers de Rebais, et plusieurs personnes de la commune se sont recueillis devant le monument aux morts et ont déposé des fleurs, pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale qui se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims.



La fin des hostilités sera officiellement annoncée aujourd'hui

Après la lecture du message ministériel et le respect de la minute de silence, tout le monde entonna en chœur la Marseillaise. Notre porte-drapeau nous a guidés vers la Mairie où le verre de l'amitié a été servi pour clôturer cette cérémonie.

et contrainte par le personnel de collecte, présentés dans des récipients perdus (cartons, caisses). Seront à déposer en déchetterie, tous les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), tels équipements informatiques, de télécommunication, jouets et outils électriques et électroniques, ainsi que tous déchets refusés à la collecte. **Sont interdits :** les gravats, les appareils sanitaires (lavabos, WC, chauffe-eau...) grillages, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, néons...), pièces automobiles, pneumatiques, déchets faisant l'objet d'une collecte distincte (article 2-1, 2-2, 2-3, 2-5). Toutefois, les encombrants susceptibles de ne pas être collectés par le SMICTOM, devront être déposés par vos soins en déchetterie, merci de bien vouloir respecter ces consignes de bonne utilisation.

Maisons fleuries

Cette année, nous sillonnerons à nouveau les routes pour apprécier l'embellissement des devantures et façades de maisons afin de désigner, par hameau, les jardiniers qui auront mis tant de cœur et de savoir-faire dans le fleurissement de leur domicile. Une délégation municipale se constituera début juillet. La météo pluvieuse et peu chaleureuse n'empêchera pas les rosiers et fleurs diverses de révéler leur beauté. Les prix seront remis lors de la commémoration du 11 novembre.



Annonce municipale : le PLU

COMMUNE DE SAINT DENIS LES REBAIS
Prescription de l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Conseil Municipal de SAINT DENIS LES REBAIS, par délibération en date du 8 Juin 2012 a décidé de prescrire l'élaboration du P.L.U sur l'ensemble du territoire communal et a défini les modalités de la concertation préalable à cette procédure.

Cette délibération sera affichée en mairie le 22 Juin 2012 au 22 Juillet 2012.

Le Maire,
Pour le Maire, le Maire-Adjoint,

La délibération de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera affichée en Mairie du 22 juin 2012 au 22 juillet 2012.

Collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux a repris, le 1^{er} avril 2012 elle se terminera, le 30 novembre 2012. Devant l'augmentation importante des tonnages et des difficultés rencontrées lors de la collecte des végétaux, nous avons été amenés à revoir la présentation de ces derniers. Désormais, nous ne collecterons que le bac vert de 240 litres qui a été mis à votre disposition par nos services [...].

Le guide du tri dans votre poche : Application pour iPhone/iPod 3.0 minimum. Que faire de vos bouteilles en verre ou en plastique, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et autres ordinateurs? Trouvez rapidement une solution écologique, économique ou solidaire pour tous les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Avec le Guide du tri, proposé gratuitement par Eco-Emballages, identifiez très facilement les propositions adaptées à chaque déchet. Recycler, donner ou revendre [...].

A partir du 1^{er} mars 2012, nouveau règlement des déchetteries. Le nouveau règlement des déchetteries entrera en application et les principales modifications portent sur : la présentation à chaque visite au gardien d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, 18 accès gratuits maximums par année civile. Pour plus d'informations connectez-vous au site internet : www.smictom.fr

Les encombrants - Présentés en vrac, seuls les objets domestiques valorisables (par recyclage ou incinération) sont autorisés. Ces objets doivent être manipulables sans danger

Repas du CCAS Samedi 5 Mai 2012



Le samedi 5 mai, comme chaque année, une cinquantaine de seniors de notre commune et conseillers municipaux se rassemblaient à la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Rebais pour partager un très agréable après-midi gustatif et festif. Le service de restauration était assuré par le Pot d'Étain, qui a servi comme d'habitude des plats très savoureux. Ce fut l'occasion de souvenirs et d'échanges de nouvelles. À l'année prochaine !!!



Remise des dictionnaires...

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 a eu lieu cette année à l'école de Chauffry. L'ensemble des membres des Conseils Municipaux de Saint-Denis-lès-Rebais et Chauffry souhaitent de bonnes vacances à tous ces futurs collégiens, ainsi qu'une belle et longue vie studieuse.



Rentrée scolaire

Mardi 4 septembre 2012, 8 h 30 à Chauffry et 8 h 40 aux Aljards à St-Denis-Lès-Rebais pour tous les enfants scolarisés dans les écoles du RPI.

Inscriptions à la restauration scolaire : Dossier à retirer auprès des directrices d'écoles ou du secrétariat du SIVU, mairie de Chauffry.

Renseignements au 01.64.20.42.31

Accueil périscolaire du matin ou du soir ou étude surveillée : retirer le dossier en mairie de Chauffry ou au secrétariat de l'association Chauffry-Loisirs.

Transports scolaires des enfants de maternelles et primaires : retirer le dossier de demande de carte Scol'R au secrétariat de la Communauté de Communes La Brie des Morin à Bellot. Renseignements au 01.64.65.21.51



Expo des écoles

Comme chaque année, les enfants des écoles nous ont préparé une exposition exceptionnelle autour d'un thème qui leur est cher : « les contes ».

Blanche-Neige et les sept nains, Le joueur de pipeau... Nos artistes en herbe ont encore fait des merveilles dignes des plus grands artistes...



Sortie randonnée pédestre, le 25 et 26 juin 2012.

Sac à dos pour le pique-nique et bonnes chaussures aux pieds, les enfants de la classe de CM1 sont partis découvrir la faune et la flore à travers les chemins de randonnée de Chauffry à Chailly-en-Brie.

Malgré les caprices de la météo qui ont menacé ces deux journées, ils sont revenus chargés de souvenirs et de découvertes.